

## Compte-rendu de l'Assemblée générale du SIAGA du 02 Février 2016.

L'an deux mil seize, le deux février à dix-huit heures trente, se sont réunis dans la salle des fêtes de la Commune de Saint-Jean d'avelanne les membres du Conseil Syndical du SIAGA, sous la présidence de M BLONDON Gérard, Président en exercice, dûment convoqués le 21 Janvier 2016.

**Présent(s) :** Formant la majorité des membres en exercice.

AOSTE : NEGRO Françoise,  
VUILLAUME Daniel. ATTIGNAT-  
ONCIN : Gabriel COURT-  
FORTUNE. AVRESSIEUX : BAZIN  
Lionel, CLOPPET Fabien.  
BELMONT TRAMONET : GROS  
Sébastien. CHIRENS : JULLIN  
Jean-Claude. CORBEL :  
QUEMART Philippe. DOMESSIN :  
BLONDON Gérard, VAGNON  
Raymond. ENTRE DEUX GUIERS :  
DRIGO Patrice, RENAUDIN  
Birgitta. ENTREMONT-LE-VIEUX :  
CURIALLET Maryvonne. LA  
BAUCHE : DELPHIN Franck. LA  
BRIDOIRE : CASSET Isabelle. LE  
PONT 73 : MERMET PERROZ  
Thierry, D'HABERES Marie-

Jeanne. LES ECHELLES : FAYARD  
Pierre. MASSIEU STOLL Christian.  
MERLAS : MARCOZ Christian. ,  
PONT DE BEAUVOISIN : MICOUD  
Jean-Yves. PRESSINS : REYNAUD  
Jean-Louis. ROCHEFORT :  
GEORGE Guillaume. ST ALBIN DE  
VAULSERRE : GUIGNIER Frédéric,  
VUITTENY Maurice. ST BERON :  
COMBAZ Dominique. ST BUEIL :  
CHAUSSABEL Fleury. ST  
CHRISTOPHE LA GROTTTE : PEYLIN  
Joël. ST CHRISTOPHE SUR GUIERS :  
GENIN-LOMIER Henri, PICHON-  
MARTIN Jacques. ST GENIX SUR  
GUIERS : BAVUZ Miche. ST  
GEOIRE EN VALDAINE :  
MORTREUIL Patrice, MEYER

Richard. ST-JEAN D AVELANNE :  
PILAUD-TIRARD Jean-François,  
GRAVEND Jean-Paul. ST JOSEPH  
DE RIVIERE : OCCELLI Jean-  
Pierre, GHIOTTI René. ST JULIEN  
DE RATZ : ALEX Michel. ST  
LAURENT DU PONT : FERRIEUX  
Raymond, ALLEGRET Christian. ST  
MARTIN DE VAULSERRE :  
REYNAUD Michel. ST PIERRE DE  
GENEBROZ : JUGLARET Jean-  
Michel. ST SULPICE DES RIVOIRES :  
GONZALES Didier, MONIN-  
PICARD Louis. VELANNE :  
MARTINETTO Alain. VEREL DE  
MONTBEL : BERTHIER Paul.  
VOISSANT : BARATAUD  
Georgette

**Procuration :**

**Absent (s) excuse (s) :**

ATTIGNAT ONCIN : Marc  
BERTRAND. BELMONT  
TRAMONET : PERONNIER Cédric.  
CHIRENS : GUTTIN Christine.  
CORBEL : SILLON Robert.  
ENTREMONT LE VIEUX : LENFANT  
Anne. LA BAUCHE : LADEVEZE  
René. LA BRIDOITRE : GERBELOT-  
BARILLON Nicolas. LES ECHELLES :  
IPPOLITO Jérôme. MASSIEU : DA  
COSTA DE ABREU Antonio.  
MERLAS : BILLON-PIERRON  
Stéphane. MIRIBEL : BOURGOIN  
Sébastien, QUINTIN Philippe.

POMMIERS LA PLACETTE : RIBERO  
Albin, GUILLAUD Rolland. PONT  
DE BEAUVOISIN : GARDAZ  
Audrey, PRESSINS : PEGOUD  
Henri. ROCHEFORT : MURONI  
Jean-Marc. ROMAGNIEU :  
PEYRAUD-MAGNIN Florent,  
PIERRE Bernard. ST BERON :  
GAVROIS Estelle. ST BUEIL : PAVIS  
Mathieu. ST CHRISTOPHE LA  
GROTTTE : GRUBY Éric. ST FRANCOIS :  
Monique DERRUDER, Benoit  
CURTET. ST GENIX SUR GUIERS :  
PASCAL Christine. ST JULIEN DE

RATZ : TREIL Céline. ST MARTIN DE  
VAULSERRE : MARREL Frédéric. ST  
PIERRE DE CHARTREUSE : POULET  
Patrice, MONTAGNAT Bruno. ST  
PIERRE D'ENTREMONT 38 :  
GAUTIER Marc, VINCENT  
Ludovic. ST PIERRE D'ENTREMONT  
73 : CAVALLLO Isabelle, SAULE  
Sébastien. ST PIERRE DE  
GENEBROZ / DOGLIONI  
Alexandre. VELANNE : THENOT  
Jocelyn. VEREL DE MONTBEL :  
SCHULLER Philippe. VOISSANT :  
PERRIN Jean-Paul

Le secrétariat a été assuré par M Patrice MORTREUIL.

**Étaient également présents :**

Cécile VILLATTE : Chargée de mission, animatrice du contrat de bassin  
Didier GIRARD : Technicien de rivière  
Thibaud WYON : Chargé de mission Géomorphologie - Zones humides - Foncier  
Olivier MAURIN : Adjoint administratif  
Aurélien VILLARD : Chargé de Communication  
Gilles Vidou : Trésorerie Publique de Pont-de-Beauvoisin.

M Gérard BLONDON ouvre la séance à 20 h 15.

Il remercie les délégués de leur présence ainsi que la Commune de Saint-Jean d'Avelanne pour recevoir ce Conseil Syndical dans sa salle des fêtes.

M le Président interroge les délégués présents afin de savoir si l'horaire de 18h30 ne dérange personne. Aucune objection n'est présentée.

L'ordre du jour du Conseil Syndical est le suivant :

- ✚ PV de l'AG du 09/12/15
- ✚ Compte administratif et compte de gestion année 2015
- ✚ Participations communales et Budget Primitif année 2016
- ✚ Délibération autorisant le bureau à solliciter les financements pour les actions inscrites au Budget Primitif 2016
- ✚ Délibération sollicitant l'aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projet.
- ✚ Autoriser le Président à solliciter les aides financières du Conseil Départemental de l'Isère et de la Commune de Saint-Jean d'Avelanne pour l'opération MALAFOSSANT.
- ✚ Compte-rendu du bureau,
- ✚ Actions suivies par les commissions Communication et Travaux.
- ✚ Questions diverses

PV de l'AG du 09/12/2015

M Gérard BLONDON propose de mettre au vote le compte-rendu de l'Assemblée Générale précédente. Aucune observation n'est émise.

☞ **Le PV est approuvé à l'unanimité.**

Délibérations

En introduction des délibérations à caractère budgétaire, M le Président rappelle la stabilité constatée en section de fonctionnement pour ce qui est des dépenses à caractère général ainsi que des dépenses de personnel.

M Gérard BLONDON attire immédiatement l'attention de l'Assemblée sur le fait que les évolutions évoquées pour le Syndicat commencent à produire leurs effets.

En conséquence de quoi, une ligne budgétaire a été inscrite pour un soutien juridique et financier pour l'évolution des statuts et un emprunt permet d'équilibrer la section d'investissement.

25000 euros avaient été budgetisés en 2015. Cette somme n'a pas été utilisée. 10000 euros sont prévus en 2016.

La parole est transmise à Monsieur le Trésorier qui salue la bonne gestion du Syndicat (avec un excédent positif pour 2015 en section de fonctionnement et d'investissement).

M Gilles VIDOU précise que l'emprunt est indiqué en recettes d'investissement pour équilibrer la section de fonctionnement mais qu'il n'y a aucune obligation à le réaliser sur 2016. Vu les taux d'emprunt actuels, c'est peut-être le moment.

M le Président présente les délibérations suivantes dans le domaine budgétaire :

- Compte de gestion 2015
- Affectation du résultat 2015
- Budget primitif 2016
- Montant des participations communales 2016

Monsieur le Président après avoir présenté le compte de gestion et le compte administratif constate qu'ils présentent une identité de montant qui est retranscrite dans le tableau suivant, exprimé en euros :

	RESULTATS 2014	Exercice 2015			SOLDE CUMULE
		Mandats	Titres	Résultats	
SF	247 932,74	700 280,85	726 556,29	+ 26 275,44	+ 274 208,18
SI	401 861,14	327 941,53	334 163,97	+ 6 222,44	+ 408 083,58

En conséquence, le résultat s'établit comme suit :

- Un excédent de fonctionnement de 26 275,44 €
- Un déficit d'investissement de 6 222,44 €

Le montant global des participations communales tel que proposé est de : 310 799.00 €

Ainsi, M le Président présente un Budget Primitif pour l'exercice 2016 avec pour la section de fonctionnement, un équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **un million trente mille cent trente et un euros (1 030 131 €)** et pour la section d'investissement, un équilibre en dépenses et en recettes à la somme de **deux millions six cent trente-deux mille six cent quatre-vingt-quatorze euros (2 632 694 €)**

Chaque délibération est mise au vote dans l'ordre de leur présentation.

M Raymond FERRIEUX intervient et regrette que le montant des participations pour 2016 n'ai pas été adopté de manière définitive avant le vote du budget primitif.

☞ **Elles sont toutes adoptées à l'unanimité.**

M MONIN-PICARD présente la délibération qui concerne le compte administratif 2015. M le Président se retire de la salle lors du vote.

M MONIN-PICARD met cette délibération au vote.

☞ **Elle est approuvée à l'unanimité.**

M BLONDON reprend la parole pour faire voter les délibérations suivantes :

- Délibération autorisant le bureau à solliciter les financements pour les actions inscrites au Budget Primitif 2016
- Délibération sollicitant l'aide de l'Agence de l'Eau dans le cadre d'un appel à projet.
- Autorisation du Président à solliciter les aides financières du Conseil Départemental de l'Isère et de la Commune de Saint-Jean d'Avelanne pour l'opération MALAFOSSANT.

Pour la délibération relative à l'appel à projet, Didier GIRARD explique le déroulement et l'intérêt de cette procédure qui pourra être subventionnée à 80%.

Il précise que le secteur d'étude retenu concerne la protection contre les inondations des communes d'Aoste, Saint-Genix-sur-Guiers et Romagnieu.

La thématique du projet présenté par le SIAGA repose sur une étude relative aux digues sur ces communes pour l'essentiel.

La parole est transmise à M Louis MONIN-PICARD pour présenter la délibération qui concerne Saint-Jean d'Avelanne.

M Louis MONIN-PICARD rappelle l'historique du dossier ainsi que les difficultés rencontrées pour son élaboration.

☞ **Ces délibérations sont toutes adoptées à l'unanimité,**

**Comptes rendus des commissions et du bureau Syndical.**

Les comptes rendus des différents bureaux et commissions sont présentés succinctement par Messieurs BAVUZ, PICHON-MARTIN et OCCELLI.

## Questions diverses

M Louis MONIN-PICARD rappelle le travail réalisé dans le cadre d'une éventuelle prise de compétence du Syndicat sur le Bassin versant de la rivière Bièvre et annonce qu'il a été sollicité par différents Maires afin de savoir quelle était l'état d'avancement de ce dossier du côté du Syndicat.

M Louis MONIN-PICARD précise que l'intervention des maires a pour but de manifester leur volonté de voir le Syndicat porter une démarche de gestion sur la Bièvre.

Didier GIRARD rappelle les difficultés liées à cette prise de compétences

- Quid de l'adhésion de la totalité des communes riveraines de la Bièvre. Une adhésion partielle met à mal la notion de bassin versant et rend la gestion nettement moins efficace.
- Le fait pour les communes d'adhérer ne veut pas dire que le SIAGA interviendra immédiatement sur la Bièvre. Il faudra l'obtention d'une DIG et le montage d'un plan de gestion. Ces démarches nécessitent du temps durant lequel les communes devront participer financièrement à la vie du SIAGA mais ne bénéficieront pas ou très peu de ses services.

Pour conclure sur ce sujet, Monsieur Jean-Louis Reynaud, Maire de Pressins reconnaît que les communes riveraines de la Bièvre sont majoritairement favorables à la prise de compétence du SIAGA sur ce cours d'eau mais que l'aspect financier va être un frein puissant.

Monsieur le Président demande cependant à Thibaud WYON de solliciter de nouveau les communes afin qu'elles se positionnent clairement sur ce sujet.

L'ordre du jour ayant été totalement envisagé, M le Président clôt la séance à 23h15 et propose un verre de l'amitié.

Gérard BLONDON  
Président du SIAGA

